

QUI EMPOCHERA LA RENTE NUCLÉAIRE¹ ?

Point de vue de M. Marcel BOITEUX,
Membre de l'Institut, Président d'Honneur d'EDF,
publié dans la Tribune du 26 mai 2008

Dans un réseau électrique interconnecté, le bouclage de l'offre sur la demande se fait dans ce que les anglosaxons appellent « l'ordre de mérite ». A chaque instant, on fait appel d'abord aux usines hydroélectriques « au fil de l'eau », dont la production est perdue si elle n'est pas sollicitée, puis aux usines dont le coût de combustible est le plus faible – les centrales nucléaires en l'occurrence. Et quand cela ne suffit pas, il faut s'adresser aux centrales classiques², d'abord les moins coûteuses en combustible par Kwh produit, puis des centrales plus gourmandes, jusqu'au moment où l'offre couvre enfin la demande. C'est, à chaque instant, le coût par Kwh du combustible consommé dans cette dernière centrale alors mobilisée, « la centrale marginale », qui fixe le prix du marché : en dessous de ce prix, la dite centrale refuserait de tourner ; au dessus, d'autres centrales plus coûteuses s'offriraient aussitôt en substitution de la centrale marginale, ce qui obligerait celle-ci à réduire immédiatement ses prétentions.

A chaque instant, le prix du marché couvre donc tout juste les dépenses de combustible de la centrale marginale du moment, tandis que les centrale infra-marginales réalisent un bénéfice par rapport à leurs propres dépenses de charbon – ou d'uranium. Ô miracle de la microéconomie, quand le parc de production est à l'optimum³, les bénéfices ainsi réalisés par chaque centrale sur l'ensemble de l'année couvrent exactement leurs charges fixes (à un petit détail près concernant la centrale d'extrême-pointe sollicitée statistiquement une fois tous les dix ans) ... et tout est au mieux dans le meilleur des mondes.

A frontières fermées⁴, on peut admettre que le système français était à peu près à l'optimum, et chaque centrale couvrait donc ses charges fixes – même si, pendant plus de la moitié de l'année, la centrale marginale était nucléaire, donc peu coûteuse. A frontières ouvertes au contraire, le parc de production de l'ensemble interconnecté couvrant France, Benelux et Allemagne de l'Ouest est fortement sous-équipé en nucléaire, de sorte que, pour la zone, la centrale marginale est très souvent une centrale à charbon relativement coûteuse (et ce pour une vingtaine d'années au moins) : la fixation des prix du marché au niveau de la centrale qui est marginale à chaque instant procure alors aux centrales nucléaires – françaises pour la plupart – un excédent de recettes très confortable. C'est la fameuse rente nucléaire, qui déchaîne aujourd'hui les appétits dans l'hexagone. Appétit et indignation. D'aucuns vont même jusqu'à refuser plus ou moins ouvertement le jeu du marché, pour retrouver le système des prix avantageux qui régnerait si les frontières étaient restées fermées ...

Il faut savoir ce que l'on veut. Peut-être a-t-on eu tort d'ouvrir l'électricité à la concurrence européenne, mais c'est fait. A proclamer maintenant la concurrence tout en refusant le jeu du

¹ Paru dans La Tribune le 26 mai 2008

² A charbon, fuel ou gaz – disons charbon pour simplifier.

³ La proportion de chaque type de centrale installé conduit alors, globalement, au coût annuel minimum, toutes charges incluses.

⁴ La réalité est un peu plus complexe ...

marché, on nage dans l'incohérence. Si l'on en croit ces récalcitrants tardifs (c'est il y a dix ans qu'ils auraient dû réagir !), l'Etat doit obliger EDF à vendre en gros à ses concurrents en dessous des prix du marché – donc en sacrifiant en tout ou partie la rente nucléaire : ainsi les dits concurrents pourront-ils, à la revente, être compétitifs avec les prix de détail, dits réglementés, fixés à EDF par le dit Etat en dessous de ce qu'auraient été les prix naturels du marché.

Il s'agit, en somme, d'utiliser la rente à éviter aux prix français de l'électricité la hausse générale normalement engendrée par l'ouverture à la concurrence européenne. Cette aimable attention aurait pour objet de rendre l'énergie nucléaire encore plus sympathique aux français !

Pourtant, dès lors que l'on avait opté pour l'ouverture des frontières, la solution naturelle c'était bien de respecter les prix du marché – et donc de voir EDF encaisser sa rente nucléaire – quitte pour l'Etat actionnaire à distribuer ensuite une proportion déterminée de celle-ci à des fins sociales délibérées (et votées solennellement par le Parlement).

Car le choix qui se présente, ce n'est pas soit l'affectation de la rente nucléaire aux consommateurs français d'électricité au prorata de leur facture, soit son abandon à une EDF qui s'en empiffrerait au-delà de ce dont elle a réellement besoin pour financer son développement. Il s'agit tout simplement de savoir si l'Etat, propriétaire à 87 % d'EDF et de sa rente, et désireux d'en faire bénéficier les français, va alléger aveuglément leurs factures d'électricité au lieu de financer, au bénéfice de toute la population, une politique sociale de grande envergure –sauvetage des retraites⁵ par exemple – à la hauteur du pactole que l'atome lui fait tomber entre les mains.

⁵ N'y aurait-il pas quelque chose de grandiose à voir les fourmis besogneuses des « trente glorieuses », qui ont fait la politique nucléaire de la France, secourir les cigales libérées et anti-nucléaires du baby boom, dont l'endettement collectif mine aujourd'hui les bases même de leur retraite et l'avenir de leurs enfants ?